



HK

Commune
de
FAA'A**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 MARS 2024**ARRIVÉE LE
14 MARS 2024**DELIBERATION N° 12/2024**Adoptant le Budget Annexe Eau de la Commune de FAA'A
au titre de l'exercice 2024Date de convocation :
1^{er} mars 2024Date d'affichage :
1^{er} mars 2024Date de séance :
7 mars 2024NOMBRE DE CONSEILLERSEN EXERCICE : 35
PRESENTS : 25
PROCURATIONS : .. 01
VOTANTS : 26
POUR : 26
CONTRE : 00
ABSTENTION : 00

Le jeudi 7 mars 2024 à 16h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire, Oscar TEMARU, et ce conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales applicable aux communes de Polynésie Française.

Étaient présents :

Nom – Prénom	Prés.	Abs.	Procuration
TEMARU Oscar	X		
MAKER Robert	X		
TEMARU Tetuahau	X		
LAURENT Victoire	X		
VANAA Emma	X		
CERAN-JERUSALEM Y André		X	
TERIITEHAU Roberto	X		
NIVA Pauline	X		
TEAUNA ép POIA Clarisse	X		
CHIN FOO Rosina	X		
MAI Gérard		X	
HATETE ép TAHARAGI Linda			C. TEAUNA-POIA
APUARI I Léon	X		
LO Tai Chan	X		
TEFAATAU-FIRUU ép MATI Juliana		X	
AUBRY Joseph	X		
TEURU ép MAI Béline	X		
TAUMIHAU ép RICHMOND Roti	X		
SALOMON Ariena	X		
SANFORD Vetea	X		
TOKORAGI Ole	X		
PURENI Tunui	X		
MAMATUI ép GRAND-PITTMAN Tekakwitha	X		
PEDRON Michel		X	
ATEO Patea	X		
RICHMOND Maruia		X	
PATU Kalina	X		
KAIMUKO Tehaatokoau		X	
VAHINE Théodora	X		
CROLAS ép SACHET Isabelle		X	
FAATAU Luc	X		
BOUISSOU Jean-Christophe	X		
TUPANA Moihara		X	
TARAHU-ATUAHIVA Teura		X	
TEUIRA Jean-Paul	X		



Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 25, il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales applicable aux communes de Polynésie Française, à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du Conseil Municipal, Robert MAKER ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.

Madame Rosina CHIN FOO a ensuite exposé à l'assemblée que :

BUDGET ANNEXE EAU 2024

Le projet de budget annexe Eau est équilibré en recettes et dépenses à 973 millions FCFP dont :

- 595 millions FCFP, soit 61 % du budget, pour la section de fonctionnement
- 378 millions FCFP, soit 39 % du budget, pour la section d'investissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 595 millions, soit 118 millions et 25% de plus par rapport à 2023, et se répartissent par chapitre comme suit :

Chap	Intitulé	BP 2024	%	BP 2023	Ecart en montant	Ecart en %
013	Atténuations des charges	420 000	0,1%	1 000 000	-580 000	-58%
70	Produits des services du domaine	210 900 000	35%	200 900 000	10 000 000	5%
77	Produits exceptionnels	383 246 000	64%	274 371 000	108 875 000	40%
Recettes réelles		594 566 000	100%	476 271 000	118 295 000	25%
002	Résultat de fonctionnement reporté	0	0,0%	0	0	-
Recettes d'ordre		0	0,0%	0	0	-
Total Recettes fonctionnement		594 566 000		476 271 000	118 295 000	25%

Les redevances d'eau (211 MF) sont estimées sur la base des relèves des compteurs d'eau du 2^{ème} semestre 2022 et du 1^{er} semestre 2023.

La subvention d'équilibre (383 MF et +64%) tient compte des recettes et dépenses estimées du SPIC Eau.

Dépenses

Comme pour les recettes, les dépenses de fonctionnement s'établissent à 595 millions, soit +25% par rapport à 2023 selon la répartition suivante :

Chap	Intitulé	BP 2024	%	BP 2023	Ecart en montant	Ecart en %
011	Charges à caractère général	360 624 000	61%	277 565 000	83 059 000	30%
012	Charges de personnel	125 546 000	21%	113 610 000	11 936 000	11%
65	Autres charges de gestion courante	58 393 000	10%	58 286 000	107 000	0,2%
67	Charges exceptionnelles	6 230 000	1%	500 000	5 730 000	1146%
Dépenses réelles		550 793 000	93%	449 961 000	100 832 000	22%
042	Opérat° d'ordre de transfert/ent/sections	43 773 000	7%	26 310 000	17 463 000	66%
Dépenses d'ordre		43 773 000	7,4%	26 310 000	17 463 000	66%
Total Dépenses fonctionnement		594 566 000		476 271 000	118 295 000	25%

Chapitre 011 – Charges à caractère général (360,6 millions, 61%) :

Basées sur les réalisations 2022-2023, les charges générales évoluent de 83 MF (+30%) en raison notamment des frais d'électricité des stations de pompage (+52 MF), de la maintenance (+15 MF), des fournitures de petit équipement (+9 MF), et des frais de carburant (+1 MF).

Chapitre 012 – Charges du personnel (125,5 millions, 21%) :

Elles augmentent de 12 MF (+11%) et tiennent compte notamment du GVT (+650 000 FCFP), de la CPS (+1 MF), du SMIG (+1,3 MF), de la valeur du point d'indice (1452 à 1489, soit +850 000 FCFP), des avancements d'échelon des catégories C et D (+348 000 FCFP) et des effectifs supplémentaires (+5,5 MF).

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante (58 millions, 10%) :

Il s'agit de la contribution au syndicat Te Oropa'a pour la production d'eau pour 58 MF, dont 52 MF de volume d'eau facturé pour 3 338 699 m³ (43,3%) pour la période du 1^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2023 et 6 MF de travaux d'investissement prévus pour 2024.

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles (6 millions, 1%) :

Ces charges correspondent aux titres émis à annuler sur redevances d'eau pour double imposition et fuites au compteur.

Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre section (43,8 millions, 7%) : les dotations aux amortissements.

Résultat

La balance générale de fonctionnement est arrêtée en équilibre à 595 millions grâce à une subvention

exceptionnelle du budget principal de 383 MF pour combler le déficit du service.

Compte tenu de l'obligation d'équilibre du budget annexe de l'Eau, il conviendra de réduire davantage le coût de revient du service, notamment par une diminution des frais d'électricité via des investissements générateurs d'économie, et d'ajuster progressivement les tarifs au coût de revient. Par ailleurs, la mise en œuvre du SDAEP 2, qui devrait notamment permettre le remplacement des réseaux vétustes, le traitement des cas non résolus, l'optimisation de la gestion du service (télégestion, organisation, effectifs...) et l'approvisionnement gravitaire des bassins, ainsi que le maintien d'un quota minimum de production par Te Oropaa devraient donner lieu à une réduction importante des dépenses.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes

Les recettes d'investissement sont estimées à 378 millions, soit 214 millions de plus par rapport à 2023, et se répartissent par chapitre comme suit :

Chapitre	Intitulé	BP 2024	%	BP 2023	Ecart en montant	Ecart en %
10	Dotations, fonds divers et réserves	355 600	0%	0	355 600	-
13	Subventions d'investissement versées	222 950 736	59%	0	222 950 736	-
2021009	DETR Réalisation phase 1 du SDAEP 2	29 034 874	8%	0	29 034 874	-
2022004	FIP Renforcement production en eau à Pamatai	1 835 120	0%	0	1 835 120	-
2022009	CDT 5400 compteurs à auto relève	80 132 992	21%	137 369 000	-57 236 008	-42%
Recettes réelles		334 309 322	88%	137 369 000	196 940 322	143%
040	Opérat° d'ordre de transfert	43 773 000	12%	26 310 000	17 463 000	66%
Recettes d'ordre		43 773 000	12%	26 310 000	17 463 000	66%
Total Recettes fonctionnement		378 082 322		163 679 000	214 403 322	131%

Pour 2024, une subvention d'investissement reçue du budget principal de 223 MF est affectée au financement des dépenses d'investissement du SPIC Eau.

Les opérations d'équipement pour 111 MF concernent, d'une part, les restes à réaliser 2023 (100 MF), et d'autre part, les crédits de paiement 2024 (11 MF) au bénéfice de l'opération « 5 400 compteurs d'eau à auto relève ».

L'excédent de fonctionnement capitalisé de 355 600 FCFP est une prévision correspondant à l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 au profit des dépenses d'investissement qui fera l'objet d'une délibération spécifique au vote du compte administratif 2023 du budget annexe Eau.

Dépenses

Comme pour les recettes, les dépenses d'investissement s'élèvent à 378 MF et sont présentées par chapitre ci-après :

Chapitre	Intitulé	BP 2024	%	BP 2023	Ecart en montant	Ecart en %
21	Immobilisations corporelles	78 830 000	21%	7 686 000	71 144 000	926%
2021009	ETU réalisation phase 1 SDAEP 2	36 039 859	10%	0	36 039 859	-
2022009	5400 compteurs d'eau à auto relève	212 612 463	56%	155 993 000	56 619 463	36%
2023002	Renforcement production en eau à Puurai, Heiri et ST-Hilaire	10 600 000	3%	0	10 600 000	-
2024019	Conformité électrique des stations de production d'eau	40 000 000	11%	0	40 000 000	-
Dépenses réelles		378 082 322	100%	163 679 000	214 403 322	131%
Total Dépenses fonctionnement		378 082 322		163 679 000	214 403 322	131%

Au même titre que les recettes, les restes à réaliser 2023 sont intégrées au budget annexe Eau pour 176 MF et concernent :

- La pose des poteaux d'incendie (70 MF),
- L'opération « Réalisation de la phase 1 du SDAEP 2 (36 MF),
- L'opération « Fourniture et pose de 5 400 compteurs d'eau à auto relève (70 MF).

Les crédits de paiements 2024 de l'opération « Fourniture et pose de 5 400 compteurs d'eau à auto-relève » sont estimés à 143 MF.

Hors restes à réaliser 2023, les immobilisations corporelles (8,8 MF) concernent l'acquisition d'une électropompe pour Vaitea (3,5 MF), d'un rouleau compresseur (3,7 MF), de panneaux de signalisation de sécurité (500 000 FCFP), de matériel et outillage technique et de radios VHF (1,1 MF).

Résultat

La balance générale de la section d'investissement est équilibrée à 378 MF.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu, l'exposé de Madame Rosina CHIN FOO :

- Vu la loi organique n°2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française et la loi n°2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu la loi n°71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée relative à la création et à l'organisation dans le territoire de la Polynésie française promulguée par arrêté n°31/AA du 6 janvier 1972 ;
- Vu l'ordonnance n°2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- Vu le décret n°2008-1020 du 22 septembre 2008 portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- Vu l'arrêté n°173/AA du 30 janvier 1965 instituant deux communes ayant respectivement pour chef-lieu PIRAE et FAA'A et étendant à ces communes toutes les dispositions applicables à celles de PAPEETE et d'UTUROA conformément à l'article 58 du décret n°57-812 du 22 juillet 1957 ;
- Vu la délibération n°6/2020 du 8 juillet 2020 portant composition du conseil d'exploitation des régies « Eau », « Assainissement » et « Déchets » ;
- Vu la délibération n°01/2024 du 27 février 2024 actant le Débat d'orientations budgétaires 2024 ;
- Vu la délibération n°09/2024 du 7 mars 2024 approuvant la reprise anticipée des résultats 2023 et des restes à réaliser au Budget annexe Eau 2024 ;
- Vu le tableau du Budget principal et des budgets annexes de l'Eau et des Déchets 2024 intégrant les résultats prévisionnels et les restes à réaliser 2023 ci-annexé ;
- Vu le rapport de présentation ainsi l'avis des membres de la commission des Finances et des Richesses Humaines du 29 février 2024 ;

Dans sa séance du 7 mars 2024 ;

ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Article 1^{er} : Le Budget Annexe Eau de l'exercice 2024 est arrêté en équilibre de recettes et de dépenses à **972 648 322 FCFP**.

- sa section d'investissement est arrêtée en équilibre de recettes et dépenses à **378 082 322 FCFP**.

SECTION D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Intitulé	Résultats + RAR 2023	Nouvelles demandes	Vote du CM
Recettes de l'exercice		99 554 776	278 527 546	378 082 322
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	355 600	355 600
13	Subventions d'investissement versées	0	222 950 736	222 950 736
2021009	DETR Réalisation phase 1 du SDAEP 2	29 034 874	0	29 034 874
2022004	FIP Renforcement production en eau à Pamatai	1 835 120	0	1 835 120
2022009	CDT 5400 compteurs à auto relève	68 684 782	11 448 210	80 132 992
040	Opérat° d'ordre de transfert ent/sections	0	43 773 000	43 773 000
Dépenses de l'exercice		175 652 322	202 430 000	378 082 322
21	Immobilisations corporelles	70 000 000	8 830 000	78 830 000
2021009	ETU réalisation phase 1 SDAEP 2	36 039 859	0	36 039 859
2022009	5400 compteurs d'eau à auto relève	69 612 463	143 000 000	212 612 463
2023002	Renforcement production en eau à Puurai, Heiri et ST-Hilaire	0	10 600 000	10 600 000
2024019	Conformité électrique des stations de production d'eau	0	40 000 000	40 000 000
Solde Investissement		-76 097 546	76 097 546	0

- sa section de fonctionnement est arrêtée en équilibre de recettes et dépenses à **594 566 000 FCFP**.

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Intitulé	Résultats + RAR 2023	Nouvelles demandes	Vote du CM
Recettes de l'exercice		355 600	594 210 400	594 566 000
013	Atténuations des charges	0	420 000	420 000
70	Produits des services du domaine	0	210 900 000	210 900 000
77	Produits exceptionnels	0	383 246 000	383 246 000
002	Résultat de fonctionnement reporté	355 600	-355 600	0

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Intitulé	Résultats + RAR 2023	Nouvelles demandes	Vote du CM
Dépenses de l'exercice		0	594 566 000	594 566 000
011	Charges à caractère général	0	360 624 000	360 624 000
012	Charges de personnel	0	125 546 000	125 546 000
65	Autres charges de gestion courante	0	58 393 000	58 393 000
67	Charges exceptionnelles	0	6 230 000	6 230 000
042	Opérat° d'ordre de transfert ent/sections	0	43 773 000	43 773 000
Solde fonctionnement		355 600	-355 600	0

Article 2 : Est affectée une subvention d'équilibre prélevé au budget principal de l'exercice 2024 d'un montant maximum de **383 246 000 FCFP** au profit du budget annexe eau, car le fonctionnement de ce service public oblige la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'usagers, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs.

Article 3 : Est versée une subvention d'investissement prélevé au budget principal de l'exercice 2024 d'un montant maximum de **222 950 736 FCFP** au profit des dépenses d'investissement du budget annexe Eau.

Article 4 : Sont approuvés les montants des autorisations de programme et des crédits de paiement pour l'opération suivante :

DEPENSES					
N° AP et Intitulé de l'opération	AP	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025
AP3 - 5 400 compteurs d'eau à auto relève	355 799 049	0	86 380 537	212 612 463	56 806 049
RECETTES					
N° AP et Intitulé de l'opération	AP	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025
AP3 - 5 400 compteurs d'eau à auto relève	228 949 269	0	68 684 781	80 133 000	80 131 488

Article 5 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de son affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat, et est prise pour servir et valoir ce que de droit.

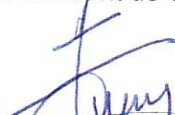
Fait et délibéré à FAA'A, le 7 mars 2024.

Le Secrétaire de Séance,

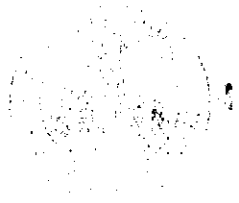
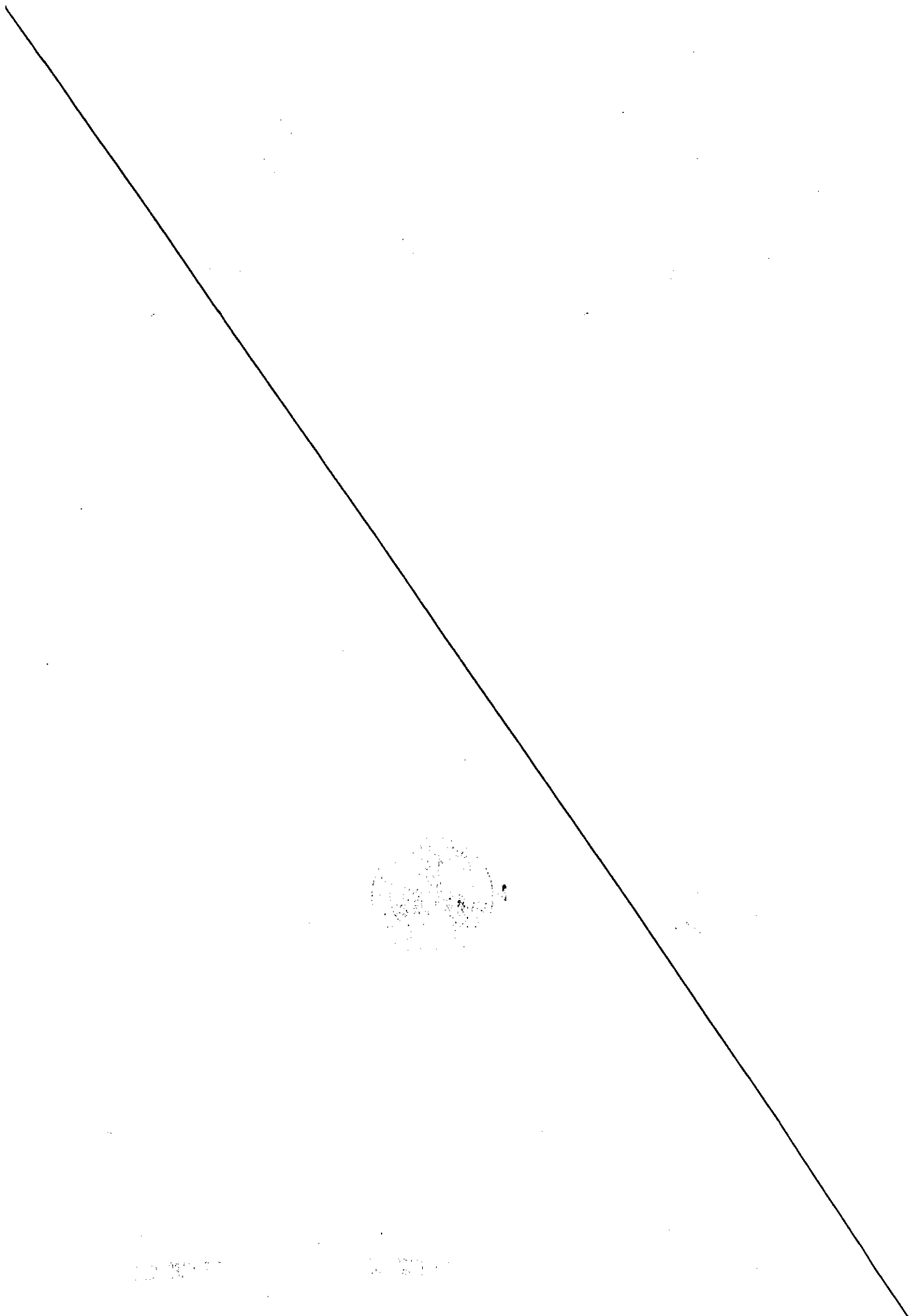

Robert MAKER



Le Président de Séance,


Oscar TEMARU

Le Maire de la Commune de Faa'a atteste, sous sa responsabilité, que le présent acte a été transmis au Haut-commissaire de la République en Polynésie française le **14 MARS 2024** et publié le **12 MARS 2024**



10 31 07

10 31 07

Ville de FAA'A



Te vai tiāma
L'eau rythme notre famille,
préservons-la !



BUDGET EAU 2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE FAA'A

Numéro TAHITI : 007054

POSTE COMPTABLE : TIDV

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET EAU

ANNEE 2024



SOMMAIRE

I - Informations générales

- p.2 I - A - Informations statistiques, Fiscales et financières
 p.3 I - B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget/compte administratif

- p.4 II - A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p.5 II - A2 - Vue d'ensemble – Section de fonctionnement - Chapitres
 p.6 II - A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.7 II - B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.8 II - B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget/compte administratif

- p.9 III - A1 - Section de Fonctionnement - Détail des dépenses
 p.11 III - A2 - Section de Fonctionnement - Détail des recettes
 p.12 III - B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.13 III - B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.14 III - B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
p.21	IV - A1.1 - Présentation du budget croisée par fonction - Vue d'ensemble Fonctionnement (+10000 hab)	X	
p.22	IV - A1.2 - Présentation du budget croisée par fonction - Vue d'ensemble Investissement (+10000 hab)	X	
p.24	IV - A1.3 - Présentation du budget croisée par fonction – Détail de fonctionnement (+10000 hab)	X	
p.26	IV - A1.4 - Présentation du budget croisée par fonction – Détail d'investissement (+10000 hab)	X	
p.29	IV - A2.1 - Dettes sur emprunt - répartition par prêteurs	X	
p.30	IV - A2.2 - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.31	IV - A2.3 - Autres dettes	X	
p.32	IV - A2.4 - Répartition des emprunts par type de taux	X	
p.33	IV - A2.5 - Répartition par nature de dette	X	
p.34	IV - A2.6 - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.36	IV - A2.7 - Détail des opérations de couverture	X	
p.37	IV - A2.8 - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.38	IV - A2.9 - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.39	IV - A3 - Méthode utilisées pour les amortissements	X	
p.40	IV - A4 - Etat des provisions	X	
p.41	IV - A5 - Etalement des provisions	X	
p.42	IV - A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.43	IV - A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.44	IV - A7.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'Eau et d'Assainissement - Section de fonctionnement	X	
p.45	IV - A7.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'Eau et d'Assainissement - Section d'investissement	X	
p.46	IV - A7.2.1 - Etat de répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X	
p.47	IV - A7.2.2 - Etat de répartition de la TEOM - Section d'investissement	X	
p.48	IV - A8 - Etat des charges transférées	X	
p.49	IV - A9 - Détail des opérations pour compte de tiers	X	
p.50	IV - B1.1 - Emprunts garantis par la commune	X	
p.51	IV - B1.2 - Etat des contrats de credit-bail	X	
p.52	IV - B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.53	IV - B1.4 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.54	IV - B1.5 - Etat des engagements reçus	X	
p.55	IV - B1.6 - Subventions versées par la collectivité dans le cadre du vote du budget	X	
p.56	IV - B2.1 - Situation des autorisations de programme et crédits de paiement	X	
p.57	IV - B2.2 - Situation des autorisations d'engagement et crédits de paiement	X	
p.58	IV - B3 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
p.59	IV - C1 - Etat du personnel	X	
p.61	IV - C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	X	
p.62	IV - C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune	X	
p.63	IV - C3.2 - Liste des établissements publics créés par la commune	X	
p.64	IV - C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.65	IV - C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
p.66	IV - D1 - Décision en matière de taux	X	
p.67	IV - D2 - Arrêté signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE	COMMUNE DE FAA'A BUDGET EAU	BP 2024
------------	--------------------------------	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	30 145
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	106
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	18 271	0
2	Produit des impositions directes (4 taxes) / population	0	0
3	Recettes de fonctionnement / population	19 724	0
4	Dépenses d'équipement brut / population	12 542	0
5	Encours de la dette / population	0	0
6	DGF / population	0	0
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	23,00%	0,00%
8	Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / RRF - moyenne de	93,00%	0,00%
9	Dépenses d'équipement / recettes réelles de fonctionnement (2)	64,00%	0,00%
10	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement - moyenne de la strate (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L 2313-1, L 2313-2, R 2313-1, R 2313-2 et R 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP	2024
------------------------------------	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - ~~avec vote formel sur chacun des chapitres.~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice 2023.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	594 566 000	594 566 000
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	594 566 000	594 566 000

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	202 430 000	278 527 546
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	175 652 322	99 554 776
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	378 082 322	378 082 322
	TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (4)	972 648 322	972 648 322

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour Mémoire Budget primitif Précédent (1)	Restes à réaliser 2023 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	277 565 000	0	360 624 000	360 624 000	360 624 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	113 610 000	0	125 546 000	125 546 000	125 546 000
65	Autres charges de gestion courante	58 286 000	0	58 393 000	58 393 000	58 393 000
Total des dépenses de gestion courante		449 461 000	0	544 563 000	544 563 000	544 563 000
66	Charges financières		0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	500 000	0	6 230 000	6 230 000	6 230 000
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires (4)			0	0	0
022	Dépenses imprévues			0	0	0
Total des dépenses réelles de fonctionnement		449 961 000	0	550 793 000	550 793 000	550 793 000
023	Virement à la section d'investissement (5)			0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	26 310 000		43 773 000	43 773 000	43 773 000
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		26 310 000		43 773 000	43 773 000	43 773 000
TOTAL		476 271 000	0	594 566 000	594 566 000	594 566 000

+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	594 566 000

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour Mémoire Budget primitif Précédent (1)	Restes à réaliser 2023 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	1 000 000	0	420 000	420 000	420 000
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	200 900 000	0	210 900 000	210 900 000	210 900 000
74	Dotations et participations		0	0	0	0
Total des recettes de gestion courante		201 900 000	0	211 320 000	211 320 000	211 320 000
77	Produits exceptionnels	274 371 000	0	383 246 000	383 246 000	383 246 000
Total des recettes réelles de fonctionnement		476 271 000	0	594 566 000	594 566 000	594 566 000
TOTAL		476 271 000	0	594 566 000	594 566 000	594 566 000

+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	594 566 000

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	43 773 000
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2024
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour Mémoire Budget primitif Précédent (1)	Restes à réaliser 2023 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	7 686 000	70 000 000	8 830 000	8 830 000	78 830 000
	Total des opérations d'équipement	155 993 000	105 652 322	193 600 000	193 600 000	299 252 322
	Total des dépenses d'équipement	163 679 000	175 652 322	202 430 000	202 430 000	378 082 322
16	Emprunts et dettes assimilées		0	0	0	0
020	Dépenses imprévues		0	0	0	0
	Total des dépenses financières		0	0	0	0
	Total des dépenses réelles d'investissement	163 679 000	175 652 322	202 430 000	202 430 000	378 082 322
	TOTAL	163 679 000	175 652 322	202 430 000	202 430 000	378 082 322

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	378 082 322

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour Mémoire Budget primitif Précédent (1)	Restes à réaliser 2023 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	137 369 000	99 554 776	234 398 946	234 398 946	333 953 722
	Total des recettes d'équipement	137 369 000	99 554 776	234 398 946	234 398 946	333 953 722
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0	355 600	355 600	355 600
	Total des recettes financières		0	355 600	355 600	355 600
	Total des recettes réelles d'investissement	137 369 000	99 554 776	234 754 546	234 754 546	334 309 322
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0	0	0
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	26 310 000		43 773 000	43 773 000	43 773 000
	Total des recettes d'ordre d'investissement	26 310 000		43 773 000	43 773 000	43 773 000
	TOTAL	163 679 000	99 554 776	278 527 546	278 527 546	378 082 322

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	378 082 322

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	43 773 000
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2024
------------------------------------	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	360 624 000		360 624 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	125 546 000		125 546 000
65	Autres charges de gestion courante	58 393 000		58 393 000
67	Charges exceptionnelles	6 230 000	0	6 230 000
68	Dotations aux amortissements et provisions	0	43 773 000	43 773 000
	Dépenses de fonctionnement - Total	550 793 000	43 773 000	594 566 000

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0
------------------------------------	---

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	594 566 000
---	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	Total des opérations d'équipement	299 252 322		299 252 322
21	Immobilisations corporelles (6)	78 830 000	0	78 830 000
	Dépenses d'investissement - Total	378 082 322	0	378 082 322

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0
---	---

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	378 082 322
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2024
------------------------------------	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	420 000		420 000
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	210 900 000		210 900 000
77	Produits exceptionnels	383 246 000	0	383 246 000
Recettes de fonctionnement - Total		594 566 000	0	594 566 000

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0
------------------------------------	---

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	594 566 000
--	--------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	333 953 722	0	333 953 722
28	Amortissements des immobilisations		43 773 000	43 773 000
Recettes d'investissement - Total		333 953 722	43 773 000	377 726 722

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0
---	---

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	355 600
----------------------------	---------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	378 082 322
---	--------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour Mémoire Budget primitif Précédent (2)	PROPOSITIONS NOUVELLES (3)	VOTE DU CONSEIL (4)
011	Charges à caractère général	277 565 000	360 624 000	360 624 000
60612	Energie - Electricité	201 400 000	253 400 000	253 400 000
60622	Carburants	3 000 000	4 186 000	4 186 000
60624	Produits de traitement	150 000	102 000	102 000
60628	Autres fournitures non stockées	100 000	30 000	30 000
60631	Fournitures d'entretien		150 000	150 000
60632	Fournitures de petit équipement	13 400 000	22 742 000	22 742 000
60633	Fournitures de voirie	1 000 000	1 000 000	1 000 000
60636	Vêtements de travail	1 240 000	1 500 000	1 500 000
6064	Fournitures administratives	100 000	60 000	60 000
611	Contrats de prestations de services	7 000 000	8 000 000	8 000 000
6135	Locations mobilières	500 000	2 352 000	2 352 000
61521	Terrains	2 200 000	2 560 000	2 560 000
61522	Bâtiments		0	0
61523	Voies et réseaux	36 000 000	33 000 000	33 000 000
61551	Matériel roulant	3 000 000	4 137 000	4 137 000
61558	Autres biens mobiliers	500 000	600 000	600 000
6156	Maintenance	1 480 000	16 966 000	16 966 000
6161	Assurance Multirisques	900 000	1 000 000	1 000 000
6162	Assurance obligatoire dommage construction	25 000	204 000	204 000
617	Etudes et recherches		2 119 000	2 119 000
6184	Versements à des organismes de formation		0	0
6188	Autres frais divers		113 000	113 000
6231	Annonces et insertions	100 000	100 000	100 000
6236	Catalogues et imprimés	250 000	250 000	250 000
6262	Frais de télécommunications	5 210 000	5 000 000	5 000 000
6283	Frais de nettoyage des locaux		250 000	250 000
6288	Autres		800 000	800 000
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	10 000	3 000	3 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	113 610 000	125 546 000	125 546 000
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	10 900 000	11 200 000	11 200 000
6218	Autre personnel extérieur		26 000	26 000
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la f	1 800 000	4 017 000	4 017 000
64111	Rémunération principale	47 800 000	56 309 000	56 309 000
64118	Autres indemnités	20 600 000	21 138 000	21 138 000
64131	Rémunérations	5 800 000	6 032 000	6 032 000
6451	Cotisations à la caisse de prévoyance sociale	26 200 000	26 369 000	26 369 000
6475	Médecine du travail, pharmacie	510 000	455 000	455 000
65	Autres charges de gestion courante	58 286 000	58 393 000	58 393 000
6554	Contributions aux organismes de regroupement	58 286 000	58 393 000	58 393 000
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	449 461 000	544 563 000	544 563 000
66	Charges financières (b)		0	0
66111	Intérêts réglés à l'échéance		0	0
67	Charges exceptionnelles (c)	500 000	6 230 000	6 230 000
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500 000	6 230 000	6 230 000
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires (d)(6)		0	0
6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants		0	0
022	Dépenses imprévues (e)		0	0
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	449 961 000	550 793 000	550 793 000
023	Virement à la section d'investissement		0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	26 310 000	43 773 000	43 773 000
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles e	26 310 000	43 773 000	43 773 000
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	26 310 000	43 773 000	43 773 000

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU		BP	2024
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES		A1	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour Mémoire Budget primitif Précédent (2)	PROPOSITIONS NOUVELLES (3)	VOTE DU CONSEIL (4)
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		26 310 000	43 773 000	43 773 000
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		476 271 000	594 566 000	594 566 000

+	
RESTES A REALISER 2023 (11)	0
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	594 566 000

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2024
------------------------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour Mémoire Budget primitif Précédent (2)	PROPOSITIONS NOUVELLES (3)	VOTE DU CONSEIL (4)
013	Atténuations de charges	1 000 000	420 000	420 000
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	1 000 000	420 000	420 000
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	200 900 000	210 900 000	210 900 000
70128	Autres taxes et redevances d'eau	200 000 000	210 000 000	210 000 000
704	Travaux	900 000	900 000	900 000
74	Dotations et participations		0	0
748818	Autres		0	0
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		201 900 000	211 320 000	211 320 000
77	Produits exceptionnels (c)	274 371 000	383 246 000	383 246 000
774	Subventions exceptionnelles	274 371 000	383 246 000	383 246 000
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		476 271 000	594 566 000	594 566 000
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		476 271 000	594 566 000	594 566 000

+	RESTES A REALISER 2023 (10)	0
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	594 566 000

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2024
------------------------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour Mémoire Budget primitif Précédent (2)	PROPOSITIONS NOUVELLES (3)	VOTE DU CONSEIL (4)
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0	0
2031	Frais d'études		0	0
2051	Concessions et droits similaires		0	0
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	7 686 000	8 830 000	8 830 000
2128	Autres agencements et aménagements		0	0
2135	Installations générales, agencements, aménagements des construc		0	0
2152	Installations de voirie	386 000	500 000	500 000
21531	Réseaux d'adduction d'eau		0	0
21533	Réseaux câblés		0	0
21534	Réseaux d'électrification		0	0
21561	Matériel roulant		0	0
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	200 000	7 200 000	7 200 000
2182	Matériel de transport	6 000 000	0	0
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0	0
2184	Mobilier	1 000 000	0	0
2188	Autres immobilisations corporelles	100 000	1 130 000	1 130 000
	Opération d'équipement n° 2022009 (5)	155 993 000	143 000 000	143 000 000
	Opération d'équipement n° 2023002 (5)		10 600 000	10 600 000
	Opération d'équipement n° 2024019 (5)		40 000 000	40 000 000
	Total des dépenses d'équipement	163 679 000	202 430 000	202 430 000
16	Emprunts et dettes assimilées		0	0
16423	SOCREDO		0	0
020	Dépenses imprévues		0	0
020	Dépenses imprévues		0	0
	Total des dépenses financières		0	0
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	163 679 000	202 430 000	202 430 000
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	163 679 000	202 430 000	202 430 000

RESTES A REALISER 2023 (11)	175 652 322
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	378 082 322

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour Mémoire Budget primitif Précédent (2)	PROPOSITIONS NOUVELLES (3)	VOTE DU CONSEIL (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	137 369 000	234 398 946	234 398 946
1321	Etat et établissements nationaux	68 684 500	5 724 105	5 724 105
1322	Territoire	68 684 500	5 724 105	5 724 105
13248	Autres communes		222 950 736	222 950 736
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux		0	0
1347	FIP dotation affectée		0	0
	Total des recettes d'équipement	137 369 000	234 398 946	234 398 946
10	Dotations, fonds divers et réserves		355 600	355 600
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		355 600	355 600
	Total des recettes financières		355 600	355 600
	TOTAL RECETTES REELLES	137 369 000	234 754 546	234 754 546
021	Virement de la section de fonctionnement		0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	26 310 000	43 773 000	43 773 000
28031	Frais d'études	1 270 000	1 270 000	1 270 000
28051	Concessions et droits similaires	80 000	3 511 000	3 511 000
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	65 000	116 000	116 000
28135	Installations générales, agencements, aménagements des constru	346 000	399 000	399 000
281531	Réseaux d'adduction d'eau	8 500 000	11 130 000	11 130 000
281533	Réseaux câblés	78 000	78 000	78 000
281534	Réseaux d'électrification		8 000	8 000
281568	Autres matériels et outillages d'incendie et de défense civile	774 000	154 000	154 000
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	3 646 000	3 879 000	3 879 000
28182	Matériel de transport	5 855 000	8 652 000	8 652 000
28183	Matériel de bureau et informatique	681 000	171 000	171 000
28184	Mobilier	59 000	59 000	59 000
28188	Autres immobilisations corporelles	4 956 000	14 346 000	14 346 000
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	26 310 000	43 773 000	43 773 000
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	26 310 000	43 773 000	43 773 000
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	163 679 000	278 527 546	278 527 546

RESTES A REALISER 2023 (10)	99 554 776
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	378 082 322

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2024
------------------------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2021008

LIBELLE : Acquisition 9 électropompes

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2024	Restes à réaliser 2023 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		19 989 444	a 0	0	b 0	b
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	
2031	Frais d'études	0	0	0	0	
21	Immobilisations corporelles	19 989 444	0	0	0	
2188	Autres immobilisations corporelles	19 989 444	0	0	0	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2023 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0
13	Subventions d'investissement		0
1347	FIP dotation affectée		0

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0
---	---

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2024
------------------------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2021009
LIBELLE : Etudes relatives à la réalisation phase 1 SDAEP 2
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2024	Restes à réaliser 2023 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		50 127 018	^a 36 039 859	0	^b 0	^b
20	Immobilisations incorporelles	50 127 018	36 039 859	0	0	
2031	Frais d'études	50 127 018	36 039 859	0	0	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2023 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 29 034 874	^d 0
13	Subventions d'investissement	29 034 874	0
1321	Etat et établissements nationaux	29 034 874	0

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-7 004 985
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2024
------------------------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2022004
LIBELLE : ETU renforcement production en eau à Pamatai
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2024	Restes à réaliser 2023 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		3 112 200	a 0	0	b 0	b
20	Immobilisations incorporelles	3 112 200	0	0	0	
2031	Frais d'études	3 112 200	0	0	0	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2023 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0
13	Subventions d'investissement		0
1347	FIP dotation affectée	1 835 120	0

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		1 835 120
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2024
------------------------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2022009

LIBELLE : 5400 compteurs à auto relève

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2024	Restes à réaliser 2023 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		86 380 537	a 69 612 463	143 000 000	b 143 000 000	b
20	Immobilisations incorporelles	30 028	0	0	0	
2033	Frais d'insertion	30 028	0	0	0	
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	
2188	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	
23	Immobilisations en cours	86 350 509	69 612 463	143 000 000	143 000 000	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	86 350 509	69 612 463	143 000 000	143 000 000	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2023 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	68 684 782	d	11 448 210
13	Subventions d'investissement		68 684 782		11 448 210
1321	Etat et établissements nationaux		34 342 391		5 724 105
1322	Territoire		34 342 391		5 724 105

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-132 479 471
---	---------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2024
------------------------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2023002
LIBELLE : Renforcement prod eau PUURAI
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2024	Restes à réaliser 2023 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0	a 0	10 600 000	b 10 600 000	b
20	Immobilisations incorporelles	0	0	10 600 000	10 600 000	
2031	Frais d'études	0	0	10 600 000	10 600 000	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0	d 0

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 600 000
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise antérieure des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2024
------------------------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2023003
LIBELLE : Etude couverture défense incendie
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2024	Restes à réaliser 2023 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0	a 0	0	b 0	b 0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	
2031	Frais d'études	0	0	0	0	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0	d 0

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0
---	---

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2024
------------------------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2024019
LIBELLE : Conformité électrique des stations de production d'eau
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2024	Restes à réaliser 2023 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0	a 0	40 000 000	b 40 000 000	b
21	Immobilisations corporelles	0	0	40 000 000	40 000 000	
21534	Réseaux d'électrification	0	0	40 000 000	40 000 000	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0	d 0

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 000 000
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION VUE D'ENSEMBLE FONCTIONNEMENT	A1.1

**PRESENTATION PAR FONCTION - SECTION DE FONCTIONNEMENT
VUE D'ENSEMBLE**

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admin. publ. locales (sf. 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment Formations	3 Culture	4 Sports et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environnement	9 Action économique
DEPENSES DE L'EXERCICE :											
011 Charges à caractère général	0,00	0	0	0	0	0	0	0	0	594 566 000	0
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0	0	0	0	0	0	0	0	360 624 000	0
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0	0	0	0	0	0	0	0	125 546 000	0
67 Charges exceptionnelles	0,00	0	0	0	0	0	0	0	0	58 393 000	0
042 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	0	0	0	0	0	0	0	0	6 230 000	0
RECETTES DE L'EXERCICE :											
70 Produits des services, du domaine et ven	0,00	0	0	0	0	0	0	0	0	594 566 000	0
013 Atténuations de charges	0,00	0	0	0	0	0	0	0	0	210 900 000	0
77 Produits exceptionnels	0,00	0	0	0	0	0	0	0	0	420 000	0
										383 246 000	0

RESTES A REALISER AU 31/12/2022 (1)

Dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Si le compte administratif a été voté.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
VUE D'ENSEMBLE INVESTISSEMENT	
A1.2	

EQUIPEMENT VUE D'ENSEMBLE

N°	LIBELLE	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admin. publ. locales (sf. 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignem ent Formations	3 Culture	4 Sports et jeunesse	5 Intervention s sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnem t	9 Action économique
DEPENSES DE L'EXERCICE (A)												
	Dép. d'équipt. non individualisées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	202 430 000	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 830 000	0
N°	OPERATIONS (1)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 830 000	0
2021009	Etudes relatives à la réalisation phase 1 §	0	0	0	0	0	0	0	0	0	193 600 000	0
2022009	5400 compteurs à auto relève	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2023002	Renforcement prod eau PUJRAI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	143 000 000	0
2024019	Conformité électrique des stations de prod.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 600 000	0
RECETTES DE L'EXERCICE (B)												
	Affectées à l'équipement non individualisées en o	0	0	0	0	0	0	0	0	0	234 398 946	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	222 950 736	0
Affectées aux opérations (1)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	222 950 736	0
2021009	Etudes relatives à la réalisation phase 1 §	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 448 210	0
2022004	ETU renforcement production en eau à P:	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2022009	5400 compteurs à auto relève	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
											11 448 210	0

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

VUE D'ENSEMBLE INVESTISSEMENT

RESTES A REALISER AU 31/12/2022 (2)

DEPENSES (C)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	175 652 322	0
Dép. d'équipt. non individualisées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70 000 000	0
Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	105 652 322	0
RECETTES AFFECTEES (D)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	99 554 776	0
A l'équipt. non individualisées en opérations																			
13 Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aux opérations d'équipement :	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	99 554 776	0
BESOIN DE FINANCEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 128 600	0
EXCEDENT DE FINANCEMENT (3)																			

(1) Pour mémoire

(2) Si le compte administratif a été voté. En dépenses : dépenses engagées non mandatées. En recettes : recettes justifiées restant à émettre

(3) = Besoin de financement = (A+C)-(B+D). Excédent de financement = (B+D)-(A+C)

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.3

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	Total
DEPENSES TOTALES (2)	594 566 000	594 566 000
Dépenses de l'exercice	594 566 000	594 566 000
011 Charges à caractère général	360 624 000	360 624 000
012 Charges de personnel et frais assimilés	125 546 000	125 546 000
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	43 773 000	43 773 000
65 Autres charges de gestion courante	58 393 000	58 393 000
67 Charges exceptionnelles	6 230 000	6 230 000
RECETTES TOTALES (2)	594 566 000	594 566 000
Recettes de l'exercice	594 566 000	594 566 000
013 Atténuations de charges	420 000	420 000
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	210 900 000	210 900 000
77 Produits exceptionnels	383 246 000	383 246 000

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81	
	811 Eau et assainissement	
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	594 566 000	
Dépenses de l'exercice	594 566 000	
011 Charges à caractère général	360 624 000	
012 Charges de personnel et frais assimilés	125 546 000	
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	43 773 000	
65 Autres charges de gestion courante	58 393 000	
67 Charges exceptionnelles	6 230 000	
RECETTES TOTALES (2)	594 566 000	
Recettes de l'exercice	594 566 000	
013 Atténuations de charges	420 000	
70 Produits des services, du domaine et v	210 900 000	
77 Produits exceptionnels	383 246 000	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	IV A1.3
--	------------

Sous-fonction 81	
811	
Eau et assainissement	
Restes à réaliser - reportés	0
002_Résultat de fonctionnement reporté	0

(1) Pour le croisement, par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialité).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les dépenses et les recettes. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reportés (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reportés 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	A1.4

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	02 Administration générale	Total
RECETTES TOTALES (2)	43 773 000	43 773 000
Recettes de l'exercice	43 773 000	43 773 000
Non affectées aux opérations	43 773 000	43 773 000
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	43 773 000	43 773 000

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 02	
	020 Administration générale de la	
RECETTES TOTALES (2)	43 773 000	
Recettes de l'exercice	43 773 000	
Non affectées aux opérations	43 773 000	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	43 773 000	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.4

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	Total
DEPENSES TOTALES (2)	378 082 322	378 082 322
Dépenses de l'exercice	202 430 000	202 430 000
Non individualisées en opérations	8 830 000	8 830 000
21 Immobilisations corporelles	8 830 000	8 830 000
N° Opérations	193 600 000	193 600 000
2023002 Renforcement prod eau PUJURAI	10 600 000	10 600 000
2024019 Conformité électrique des stations de	40 000 000	40 000 000
2022009 5400 compteurs à auto relève	143 000 000	143 000 000
Restes à réaliser - reports	175 652 322	175 652 322
Non individualisées en opérations	70 000 000	70 000 000
21 Immobilisations corporelles	70 000 000	70 000 000
N° Opérations	105 652 322	105 652 322
2021009 Etudes relatives à la réalisation phas	36 039 859	36 039 859
2022009 5400 compteurs à auto relève	69 612 463	69 612 463
RECETTES TOTALES (2)	334 309 322	334 309 322
Recettes de l'exercice	234 754 546	234 754 546
Non affectées aux opérations	223 306 336	223 306 336
10 Dotations, fonds divers et réserves	355 600	355 600
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	222 950 736	222 950 736
Affectées aux opérations	11 448 210	11 448 210
2022009 5400 compteurs à auto relève	11 448 210	11 448 210
Restes à réaliser - reports	99 554 776	99 554 776
Affectées aux opérations	99 554 776	99 554 776
2021009 Etudes relatives à la réalisation phas	29 034 874	29 034 874
2022004 ETU renforcement production en eau	1 835 120	1 835 120
2022009 5400 compteurs à auto relève	68 684 782	68 684 782

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisés).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81
	811 Eau et assainissement
DEPENSES TOTALES (2)	378 082 322
Dépenses de l'exercice	202 430 000
Non individualisées en opérations	8 830 000
21 Immobilisations corporelles	8 830 000
N° Opérations	193 600 000
2021009 Etudes relatives à la réalisation phas	0
2023002 Renforcement prod eau PUJURAI	10 600 000
2024019 Conformité électrique des stations de	40 000 000
2022009 5400 compteurs à auto relève	143 000 000
Restes à réaliser - reports	175 682 322
Non individualisées en opérations	70 000 000
21 Immobilisations corporelles	70 000 000
N° Opérations	105 682 322
2021009 Etudes relatives à la réalisation phas	36 039 859
2022009 5400 compteurs à auto relève	69 612 463
RECETTES TOTALES (2)	334 309 322
Recettes de l'exercice	234 754 546
Non affectées aux opérations	223 306 336
10 Dotations, fonds divers et réserves	355 600
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	222 950 736
Affectées aux opérations	11 448 210
2021009 Etudes relatives à la réalisation phas	0
2022004 ETU renforcement production en eau	0
2022009 5400 compteurs à auto relève	11 448 210
Restes à réaliser - reports	99 554 776
Affectées aux opérations	99 554 776
2021009 Etudes relatives à la réalisation phas	29 034 874
2022004 ETU renforcement production en eau	1 835 120
2022009 5400 compteurs à auto relève	68 684 782

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.1
A2.1 DETTES SUR EMPRUNT – REPARTITION PAR PRETEURS (1)	

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/2024	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
BNP					
Caisses de crédit agricole					
Caisses d'Epargne/Crédit Foncier					
Caisses des Dépôts et Consignations					
Crédit mutuel - CIC					
Dexia Crédit Local					
NATEXIS - Banques Populaires					
Organismes d'assurance					
Société Générale					
... (3)					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
... (3)					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)					
... (3)					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2024
------------------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE A2.2 DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	A2.2

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/2024	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2024
------------------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE A2.3 AUTRES DETTES	A2.3

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long et moyen terme (sans réception de fonds)			

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2024
------------------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	A2.4

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/2024) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/2024 (3)	Capital restant dû au 31/12/2024	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat							
TOTAL							
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)							
TOTAL							
Emprunts à plusieurs tranches de taux (3)							
TOTAL							
Emprunts avec options (4)							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							

(1) Répartir les emprunts selon le type de taux au 1/01/N après opérations de couverture éventuelles.

(2) Préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel.

(3) Emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat.

(4) Emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé ou changement du mode d'amortissement).

(5) Indiquer le niveau du taux après opération d'échange éventuelle. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente.

Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(6) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

A2.5

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N (2)	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux ... (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux ... (3)	Index (4)	Niveau de taux	en intérêt (7)	en capital			
																	(3)	(4)	
Total général																			
163 Emprunts obligataires (Total)																			
...																			
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)																			
164-1 Emprunts en euros (8)																			
...																			
164-3 Emprunts en devise (hors zone €)																			
...																			
164-41 Opérations afférentes à l'emprunt						(9)													
...																			
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)																			
...																			
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)																			
...																			
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)																			
168-1 Autres emprunts																			
...																			
168-2 Bons à moyen terme négociables																			
...																			
168-7 Autres dettes																			
...																			

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour fin fine, S pour semestrielle, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle ;

(3) Indiquer taux fixe, préfixé ou postfixé pour les taux variables ;

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...);

(5) Taux annuel, tous frais compris ;

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif ;

(7) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668 ;

(8) reprendre la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A2.4 (taux fixe, taux variable, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec options) ;

(9) S'agissant des emprunts assortis d'un ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Catégories et intitulés d'emprunts	Année de mobilisation et profil d'amortis. de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (7)		Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (4)	Index (5)	Taux actuariel (6)	Taux (4)	Index (5)		Niveau de taux	en intérêts (8)		en capital
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette																		
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat																		
...																		
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat																		
...																		
Emprunts avec plusieurs tranches de taux																		
...																		
Emprunts avec options																		
...																		
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette																		
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat																		
...																		
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat																		
...																		
Emprunts avec plusieurs tranches de taux																		
...																		

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
 (2) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;
 (3) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle ;
 (4) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables ;
 (5) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...) ;
 (6) Taux annuel, tous frais compris ;
 (7) Taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et complabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et complabilisés à l'article 668 ;

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Catégories et intitulés d'emprunts	Année de mobilisation et profil d'amortis. de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (7)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (4)	Index (5)	Taux actuariel (6)	Taux (4)	Index (5)	Niveau de taux		en intérêts (8)	en capital	
Emprunts avec options																		
...																		

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
(2) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;
(3) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle ;
(4) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables ;
(5) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...) ;
(6) Taux annuel, tous frais compris ;
(7) Taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668 ;

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

Etat des instruments de couverture du risque financier au 01/01/N

IV

A2.7

Emprunt couvert	Montant de la dette couverte	Nature du contrat de couverture	Organisme cocontractant	Date de départ de l'instrument	Date de fin du contrat de couverture	Primes payées pour l'achat d'option, le cas échéant	Primes reçues pour la vente d'option	Charge et produits constatés depuis l'origine du contrat	
								Charges (1)	Produits (2)
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX TAUX D'INTERETS									
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX CHANGES									

(1) Charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 668.

(2) Produits comptabilisés depuis l'origine du contrat au compte 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

IV
A2.8

Nature de la trésorerie (2)	Date de la décision (3)	Montant maximum autorisé au 01/01/2024	Montant des tirages 2023	Montant des remboursements 2023	Montant restant dû au 01/01/2024	Intérêts (66115)
5191 Avancés du Trésor						
5192 Avancés de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/99/00071/C du 22/02/1999.

(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs.

(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES

IV

A2.9

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	Nombre de produits	% de l'encours						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2024, après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			N°43/2022 du 25/10/22
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis		Durée (en années)
Linéaire			
I - Immobilisations incorporelles			
2031	Frais d'études non suivis de réalisations	Frais d'études	5 ans
2032	Frais de recherche et de développement	Frais de recherche	5 ans
2051	Concessions et droit logiciels, licences	Logiciels applicatifs, progiciels	2 ans 5 ans
		Brevets	Sur la durée du privilège dont ils bénéficient ou sur la durée effective de
II - Immobilisations corporelles			
2135	Installations générales, agencements, aménagement des constructions	Chauffage, sanitaire : climatiseur, installations sanitaires, ...	5 ans
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	Matériel médical mobile : aspirateur de mucosités, brancard, civières, ...	5 ans
		Matériel technique : altimètre, appareil respiratoire, baudrier, ...	10 ans
		Formation : manequin, simulateurs, ...	10 ans
		Incendie-secours : appareil respiratoire isolant, barrage, flottant, cage, ...	10 ans
		Matériel médical : fauteuil roulant, repose-pieds, stéthoscope, ...	10 ans
21578	Autres matériel et outillage de voirie	Matériel mobile de signalisation : armoire de feux de signalisation, lanterne et feux de signalisation, ...	10 ans
		Matériel de voirie : barrière, chariot de propreté, disqueuse de sciage de chaussée, godet d'engin, ...	10 ans
		Eclairage public, électricité : armoire de contrôle, ballast, candélabre, ...	10 ans
2158	Installations, matériel et outillage technique, autres	Atelier : appareil de levage ou de manutention, coffret d'outillage, diable, ...	6 ans
		Matériel d'entretien : souffleuse, pluvérisateur, débroussailleuse, ...	6 ans
2182	Matériel de transport	Véhicules légers, gros utilitaires, motos, mobylettes, scooters, vélos	5 ans
		Poids lourds	8 ans
2183	Matériel de bureau et informatique	Matériel de bureau : bureaux, chaises, armoires, caissons, ...	10 ans
		Matériel informatique : corbeilles à papier, colonne pour collecte du verre et textiles, ...	5 ans
2184	Mobilier	Mobilier de bureau : bureaux, chaises, armoires, caissons, ...	15 ans
		Mobilier urbain : corbeilles à papier, colonne pour collecte du verre et textiles, rayonnage, ...	8 ans

2188	Autres immobilisations corporelles	Entretien, nettoyage : aspirateur, autolaveuse, chariot de lavage, cireuse ...	5 ans
		Restauration - gros électroménager : armoire de maintien en température, autocuiseur, fontaine, appareil de réfrigération,	10 ans
		Restauration - matériel mécanique et petit électroménager : batteur, mélangeur, cafetière, friteuse, ...	5 ans
		Restauration : chariot de dessert, cloison mobile, vaisselier, ...	10 ans
		Entretien ménager : chariot, machine à laver, sèche-linge, ...	5 ans
		Environnement : broyeur à déchets, motoculteurs, motopompes, ...	15 ans
		Environnement : conteneur d'ordures ménagères	5 ans
		Equipements sportifs	15 ans
		Jeux d'enfants, bancs, ...	20 ans

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP	2024
------------------------------------	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. Pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges...						
Provisions pour pertes de change...						
Provisions pour garanties d'emprunts...						
Autres provisions pour risques...						
Provisions pour dépréciation (2)						
. des immobilisations...						
. des stocks...						
. des comptes de tiers...						
. des comptes financiers...						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. Pour risques et charges (2)	0		0	0	0	0
Provisions pour litiges...						
Provisions pour pertes de change...						
Provisions pour garanties d'emprunts...						
Autres provisions pour risques...						
Provisions pour dépréciation (2)	0		330 021 127	330 021 127	0	330 021 127
. des immobilisations...						
. des stocks...						
. des comptes de tiers...	0		330 021 127	330 021 127	0	330 021 127
. des comptes financiers...						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0		330 021 127	330 021 127	0	330 021 127

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès.....;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2024
------------------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2024
------------------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DETAIL DES DEPENSES				
Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédit Voté (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		163 679 000,00	175 652 322,00	0
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	16 469 514	175 652 322	D001 0	192 121 836

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits Voté (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		163 679 000,00	99 554 776,00	III 43 773 000
Ressources propres externes de l'année (a)		137 369 000,00	99 554 776,00	0
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		26 310 000,00	0,00	43 773 000
28031	Frais d'études	1 270 000,00	0,00	1 270 000
28051	Concessions et droits similaires	80 000,00	0,00	3 511 000
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	65 000,00	0,00	116 000
28135	Installations générales, agencements, aménagements des cons	346 000,00	0,00	399 000
281531	Réseaux d'adduction d'eau	8 500 000,00	0,00	11 130 000
281533	Réseaux câblés	78 000,00	0,00	78 000
281534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	8 000
281568	Autres matériels et outillages d'incendie et de défense civile	774 000,00	0,00	154 000
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	3 646 000,00	0,00	3 879 000
28182	Matériel de transport	5 855 000,00	0,00	8 652 000
28183	Matériel de bureau et informatique	681 000,00	0,00	171 000
28184	Mobilier	59 000,00	0,00	59 000
28188	Autres immobilisations corporelles	4 956 000,00	0,00	14 346 000
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	43 773 000	99 554 776	0	355 600	143 683 376

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	175 652 322
Ressources propres disponibles	IV	143 683 376
Solde	V = IV - II (6)	-31 968 946

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION	A7.1.1

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.
(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.
(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.
(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	<i>Total des dépenses réelles</i>	0		<i>Total des recettes réelles</i>	0
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>	0		<i>Total des recettes d'ordre</i>	0
	TOTAL GENERAL	0		TOTAL GENERAL	0

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.2
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilés			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2024
------------------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
	RECETTES (b)				
	Dépenses nettes (a-c)				
	Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2024
------------------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.2

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP	2024
------------------------------------	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.3

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2024
------------------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.4

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2024
------------------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.6

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2024
------------------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
AP3 - 5 400 compteurs à auto relève	355 799 049	0	355 799 049	86 380 537	212 612 463	56 806 049	0

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0	
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :			

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2024

C1

Direction	Service	Grade ou emplois	Catég	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont : temps non complet
DENV	SPIC EAU	Chauffeur	5	1	1	0
		Chef de chantier	5	2	2	0
		Chef d'équipe	C	2	2	0
		Conducteur d'engins	CDI	1	1	0
		Electrotechnicien	B	1	1	0
		Plombier	5	3	3	0
			CDI	4	4	0
			C	1	1	0
			CDD	2	2	0
		Secrétaire	C	2	2	0
Responsable des SPIC	B	1	1	0		
TOTAL				20	20	0

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2024

C1

Catégories		AGENTS NON TITULAIRES		Contrat
Cat	Ech	Direction	SERVICE ou CELLULE	
		DENV	SPIC EAU	Contrat de travail
		DENV	SPIC EAU	Contrat de travail

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2024
------------------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Syndicat de TE OROPA'A	03/10/1973	Participation communale	58 393 000
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2024
------------------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2024
------------------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET ou TAHITI	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2024
------------------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2024
------------------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

ARRETES

SIGNATURES



Nombres de Membres en Exercices..... : 35
 Nombres de Suffrages Exprimés..... : 27
 Nombres de Membres Présents..... : 26
 Nombres de Procurations..... : 1
 Vote Pour..... : 27
 Contre..... : 0

Date de Convocation le : 01 MARS 2024

Présenté par le Maire,
A Faa'a, le 07 MARS 2024

Délibéré par l'Assemblée Délibérante réunie en session du
A Faa'a, le 07 MARS 2024

Les membres du Conseil Municipal,

1er Adjoint au Maire

2ème Adjoint au Maire

3ème Adjoint au Maire

Robert MAKER

Tetuahau TEMARU

Victoire LAURENT

4ème Adjoint au Maire

5ème Adjoint au Maire

6ème Adjoint au Maire

Emma VANAA

André CERAN-JERUSALEMY

Roberto TERIITEHAU

7ème Adjoint au Maire

8ème Adjoint au Maire

9ème Adjoint au Maire

Pauline NIVA

Clarisse TEAUNA-POIA

Rosina CHIN FOO

10ème Adjoint au Maire

Conseiller municipal

Conseiller municipal

Gérard MAI

Linda TAHARAGI

Léon APUARII

Conseiller municipal

Conseiller municipal

Conseiller municipal

Juliana MATI

Germain-TEURU

LO Tai Chan

Jean-Paul TELIRA

Conseiller municipal

Joseph AUBRY

Conseiller municipal

B elinda MAI

Conseiller municipal

Roti RICHMOND

Conseiller municipal

Ariena SALOMON

Conseiller municipal

Vetea SANFORD

Conseiller municipal

Ol e TOKORAGI

Conseiller municipal

Tunui PUR NI

Conseiller municipal

Tekakwitha GRAND-PITTMAN

Conseiller municipal

Michel PEDRON

Conseiller municipal

Porea ATEO

Conseiller municipal

Maruia RICHMOND

Conseiller municipal

Kalina PATU

Conseiller municipal

Tehaatokoau KAIMUKO

Conseiller municipal

Th odora VAHINE

Conseiller municipal

Isabelle SACHET

Conseiller municipal

Luc FAATAU

Conseiller municipal

Jean-Christophe BUISSOU

Conseiller municipal

Moihara TUPANA

Conseiller municipal

Teura TARAHU-ATUAHIVA



Le Maire

Oscar, Manutahi TEMARU

COMMUNE DE FAA'A

Direction des Affaires Financières

Tableau de calcul des résultats 2023 du Budget annexe Eau

BUDGET ANNEXE EAU		DEPENSES	RECETTES	SOLDES (+ ou -)
Fonctionnement	Résultat de l'exercice 2023	640 026 649	640 382 249	355 600
	002 - Résultat antérieur reporté 2022			0
	Résultat à affecter			355 600
Investissement	Solde d'exécution de l'exercice 2023	136 942 364	136 942 364	0
	001 - Résultat antérieur reporté 2022			0
	Résultat à affecter			0
Restes à réaliser 2023	Fonctionnement			0
	Investissement	175 652 322	99 554 776	-76 097 546
Résultat cumulé corrigé des RAR				-76 097 546
Reprise anticipée des résultats 2023	R1068 - Affectation à l'investissement			355 600
	R001 - Report en investissement			0
	R002 - Report en fonctionnement (R002 - R1068)			0

Papeete le

Le Comptable Public de la
Trésorerie des Isles du Vent,
M. Célestin BIANAGA

Chapitre	Article	Opération équip.	Engagement	Objet	Tiers	Restes à réaliser 2023
13	1321	2021009 - Etudes relatives à la réalisation phase 1 SDAEP 2	2022000175	Arrêté HC/2021/20 du 13.04.21	ETAT	29 034 874
Total opération 2021009						29 034 874
13	1322	2022009 - 5400 compteurs à auto relève	2023000319	Arrêté 2627/CM du 08.12.2022	TERRITOIRE - PAYS	34 342 391
13	1321	2022009 - 5400 compteurs à auto relève	2023000320	Arrêté HC/943 du 03.08.22	ETAT	34 342 391
Total opération 2022009						68 684 782
13	1347	2022004 - ETU renforcement production en eau à Pamatai	2022000181	Arrêté 532/FIP du 07.03.22	FIP	1 835 120
Total opération 2022004						1 835 120
TOTAL GENERAL						99 554 776

Est arrêté le présent état à la somme de quatre-vingt dix neuf millions cinq cent cinquante quatre mille sept cent soixante seize francs.

Le Comptable Public
par procuration

Wilfred VOUNE
Inspecteur des Finances Publiques

Par délégation
Le Neveu Adjoint au Maire

Rosina CHIN FOO

Chapitre	Article	Opération équip.	Engagement	Objet	Tiers	Marche Public	Engagement	Restes à réaliser 2023
21	21531	-	2023000318	Pose de poteaux incendie	POLYNESIE VRD	76/2023	-	70 000 000
Total 21531								70 000 000
20	2031	2021009 - Etudes relatives à la réalisation phase 1 SDAEP 2	DE22000110	ETU TRVX SDAEP 2 (TF & TC) 2022(REPORT)	H2O	30/2022	-	15 199 360
20	2031	2021009 - Etudes relatives à la réalisation phase 1 SDAEP 2	2023000094	MOE SDAEP 1 - TC	H2O	30/2022	-	19 848 699
20	2031	2021009 - Etudes relatives à la réalisation phase 1 SDAEP 2	2023000130	ETUDES G2 DE 2 FORAGES DIRIGES SOUS RDO	LABORATOIRE DES TRAVAUX PUBLIC	-	2023000130	991 800
Total opération 2021009								36 039 859
23	2315	2022009 - 5400 compteurs à auto relève	2023000099	TC - FOURN 5400 COMPTEURS EAU POTABLE	COMPTOIR OCEANIEEN DE PLOMBERIE	23/2021	-	39 187 315
23	2315	2022009 - 5400 compteurs à auto relève	2023000265	Accessoires de plomberie	POLYNESIENNE DES EAUX	51/2023	-	30 425 148
Total opération 2022009								69 612 463
TOTAL GENERAL								175 652 322

Est arrêté le présent état à la somme de cent soixante quinze millions six cent cinquante deux mille trois cent vingt deux francs.

Par délégation

 Rosina CHIN FOO
 1^{er} Adjoint au Maire
 Commune de FAA'A
 Tahiti - Polynésie Française

Le Comptable Public
 par procuration

 Wilfred YOUNE
 Inspecteur des Finances Publiques

Projet de Budget Primitif Principal et de Budgets annexes Eau et Déchets 2024

Table with columns: Chapitre / Nature / Imputation / Fonction, Budget principal 2023, Résultats 2023 + RAR BP, Proposition BP 2024, Budget principal 2024, Ecart / 2023 (Valeur, Taux), Budget EAU 2023, Budget EAU 2024, Ecart / 2023 (Valeur, Taux), Budget DECHETS 2023, Budget DECHETS 2024, Ecart / 2023 (Valeur, Taux), Budget consolidé 2023, Résultats 2023 + RAR consolidés, Proposition consolidé 2024, Budget consolidé 2024, Ecart / 2023 (Valeur, Taux). Rows include RECETTES DE FONCTIONNEMENT, OPERATIONS REELLES, and DEPENSES DE FONCTIONNEMENT.

Projet de Budget Primitif Principal et de Budgets annexes Eau et Déchets 2024

Chapitre / Nature / Imputation / Fonction	Budget principal 2023	Résultats 2023 + RAR BP	Proposition BP 2024	Budget principal 2024	Ecart / 2023		Budget EAU 2023	Budget EAU 2024	Ecart / 2023		Budget DECHETS 2023	Budget DECHETS 2024	Ecart / 2023		Budget consolidé 2023	Résultats 2023 + RAR consolidés	Proposition consolidé 2024	Budget consolidé 2024	Ecart / 2023	
					Valeur	Taux			Valeur	Taux			Valeur	Taux					Valeur	Taux
2031 Frais d'études	0	0	800 000	800 000	800 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	800 000	800 000	800 000	-
2024019 Conformité électrique des stations de produ	0	0	0	0	0	-	0	40 000 000	40 000 000	-	0	0	0	-	0	0	40 000 000	40 000 000	40 000 000	-
21534 Réseaux d'électrification	0	0	0	0	0	-	0	40 000 000	40 000 000	-	0	0	0	-	0	0	40 000 000	40 000 000	40 000 000	-
2024020 Mise aux normes du bâtiment DSPC	0	0	500 000	500 000	500 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	500 000	500 000	500 000	-
2031 Frais d'études	0	0	500 000	500 000	500 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	500 000	500 000	500 000	-
2024021 Sécurisation des voies au cimetière	0	0	4 000 000	4 000 000	4 000 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	4 000 000	4 000 000	4 000 000	-
2031 Frais d'études	0	0	4 000 000	4 000 000	4 000 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	4 000 000	4 000 000	4 000 000	-
2024022 Optimisation et récupération d'espace funér	0	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000	-
2031 Frais d'études	0	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000	-
2024023 ETU réhabilitation structures de proximité	0	0	3 000 000	3 000 000	3 000 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	3 000 000	3 000 000	3 000 000	-
2031 Frais d'études	0	0	3 000 000	3 000 000	3 000 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	3 000 000	3 000 000	3 000 000	-
2024024 Refonte du site internet de la mairie	0	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000	-
2051	0	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000	-
OPERATIONS D'ORDRE	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-
15111 Provisions pour litiges et contentieu	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-
SOLDE DE INVESTISSEMENT	0	966 079 405	-495 705 736	470 373 669	470 373 669	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	911 139 433	-440 765 764	470 373 669	470 373 669	-
SOLDE GENERAL	0	2 614 289 638	-852 465 469	1 761 824 169	1 761 824 169	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	2 560 101 603	-798 277 434	1 761 824 169	1 761 824 169	-
RECETTES TOTALES	3 929 618 000	2 926 882 204	3 898 862 000	6 825 744 204	2 896 126 204	73,70%	639 950 000	972 648 322	332 698 322	51,99%	364 595 000	517 315 418	152 720 418	41,89%	4 934 163 000	3 137 242 335	5 178 465 609	8 315 707 944	3 381 544 944	68,53%
DEPENSES TOTALES	3 929 618 000	312 592 566	4 751 327 469	5 063 920 035	1 134 302 035	28,87%	639 950 000	972 648 322	332 698 322	51,99%	364 595 000	517 315 418	152 720 418	41,89%	4 934 163 000	577 140 732	5 976 743 043	6 553 883 775	1 619 720 775	32,83%
RESULTAT GENERAL	0	2 614 289 638	-852 465 469	1 761 824 169	1 761 824 169	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	2 560 101 603	-798 277 434	1 761 824 169	1 761 824 169	-